



Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2007
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2008

21-30 janvier 2008

Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Academy for Future Science	2
2. All India Women's Education Fund Association	5
3. Association internationale pour la liberté religieuse	9
4. International Social Service (ISS)	12
5. Comité des États-Unis pour UNIFEM	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Academy for Future Science

(Statut consultatif spécial; 2003)

L'organisation s'efforce toujours d'atteindre les objectifs généraux énoncés dans son exposé de 2002, mais certaines de ses principales activités ont pris de l'ampleur depuis qu'elle a contribué à instaurer des échanges de vues avec les organisations non gouvernementales (ONG) qui aident la population de Maseru (Lesotho) à se développer. Elle poursuit son programme de diffusion de connaissances au Brésil où elle a financé, de 2003 à 2006, un programme éducatif destiné aux Indiens Xavane du Mato Grosso, auxquels elle a par ailleurs fourni des machines à coudre et enseigné des techniques de culture du riz et a dispensé une formation à l'informatique pour les aider à développer l'enseignement primaire et à sortir de la pauvreté, conformément en cela aux objectifs du Millénaire pour le développement. Tout au long de la période 2003-2006, ses activités mondiales ont aussi été axées sur les forums éducatifs qui se sont tenus dans divers pays, tels que le Mexique, le Chili et le Brésil, où elle a contribué à former des enseignants et des éducateurs aux nouvelles sciences de l'information susceptibles de promouvoir l'avènement de la société de l'information, conformément à l'engagement du Conseil économique et social de l'ONU en faveur du renforcement des capacités à l'aide de l'information.

Depuis 2001, elle s'est fait représenter à toutes les sessions de la Commission du développement durable, à New York. Après avoir pris part au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002 et présenté en août de la même année, à la télévision des Nations Unies, un exposé sur les progrès médicaux, elle a participé en 2003 à la onzième session de la Commission, au cours de laquelle elle a appuyé le projet de programme de travail décennal de l'Union européenne relatif à la production et à la consommation durables, en s'intéressant essentiellement aux prix à la consommation, aux sciences et à la technologie et à l'accessibilité de l'information. À la douzième session de la Commission, en 2004, elle a contribué à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21. Elle s'est particulièrement intéressée, à cette occasion, à ses relations de partenariat au sein du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et aux moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement définis par ONU-Habitat. À la treizième session de la Commission, en 2005, elle s'est intéressée particulièrement aux moyens pratiques d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris en matière d'assainissement en eau et d'approvisionnement en eau énoncés dans Action 21. Elle a également appuyé la proposition du Président John Ashe tendant à faire de l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement un élément clef des travaux de la Commission. À la quatorzième session de la Commission, en 2006, elle a examiné le problème de l'insuffisance des fonds dont semblent pâtir bon nombre de projets de développement durable et étudié les moyens de tirer profit des informations issues de la Conférence internationale sur le financement du développement, tout en travaillant avec divers partenaires œuvrant dans son domaine de compétence, en collaborant à nouveau avec le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et en s'entretenant avec des représentants du Global Village Energy Partnership. Elle a par ailleurs examiné certaines des nouvelles technologies scientifiques dont disposent les partenariats, en particulier des applications technologiques mises au

point en Inde et au Canada. À l'occasion de toutes les sessions de la Commission susmentionnées, elle a pris part aux travaux de forums d'ONG et de groupes de travail et aux réunions d'entités de l'ONU.

En outre, elle s'est fait représenter par deux délégués au Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information qui s'est tenu à Genève du 8 au 12 décembre 2003 (y compris aux séances de consultation). Elle a participé avec d'autres entités aux travaux du Groupe de travail du sud, qui comptait des représentants du Cameroun, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et des Fidji. Ce groupe a conclu qu'il fallait dispenser une formation aux technologies de pointe aux ONG, en particulier aux ONG africaines et à certaines ONG asiatiques, pour qu'elles puissent jouer un rôle plus important dans la révolution mondiale de l'information, et il a étudié les divers moyens de recueillir des fonds à cette fin. Il a également conclu que les ONG devaient se doter des moyens nécessaires pour donner plus de consistance à leur collaboration sur le terrain et à leur travail en réseau, qui laissaient à désirer vu qu'elles ne communiquaient pas suffisamment entre elles. Il a donc été décidé à ce sujet qu'elles devaient diffuser et échanger plus largement leurs données d'expérience. Il a par ailleurs été noté, dans le cadre d'un dialogue avec des ONG asiatiques que l'émergence de la société civile asiatique était relativement plus récente que celle de la société civile africaine. Les délégués des deux régions ont conclu que les ONG qui s'y étaient constituées devaient renforcer leurs capacités et qu'il importait qu'elles collaborent à cette fin.

Au Sommet mondial sur la société de l'information, l'organisation s'est prononcée en faveur d'un renforcement de la société civile qui permette d'améliorer les relations Nord-Sud, dans le cadre duquel les pays du Nord fourniraient aux pays du Sud davantage d'informations, notamment en matière de gouvernance démocratique. Elle s'est également déclarée favorable à ce qu'on fasse connaître certaines bonnes pratiques de direction et d'encadrement, utilisées notamment en Inde et en Afrique du Sud. Elle s'est entretenue avec les dirigeants du PNUE et a examiné comment les pays africains pourraient tirer profit des technologies de l'information et des communications et, en particulier, s'il était possible de créer un fonds spécial pour favoriser le développement des techniques de l'information dans les pays du sud, (un fonds de solidarité numérique, par exemple). Son groupe de travail et les nombreux dirigeants qui ont pris la parole pendant le Sommet ont conclu que pour tirer parti des progrès techniques, il était indispensable que les ONG, les établissements d'enseignement, les responsables gouvernementaux et les programmes, tant au Nord qu'au Sud, collaborent plus étroitement. Son groupe de travail a présenté à de hauts fonctionnaires de l'ONU plusieurs recommandations, dont l'une préconisait la participation d'un plus grand nombre d'ONG du Sud et la mise au point de solutions financières à cette fin. Convaincue qu'il importait d'encourager les gouvernements à se montrer plus favorables à la participation des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques, l'organisation a félicité l'ONU d'avoir, en convoquant le Sommet, commencé à améliorer la communication entre les uns et les autres.

Deux de nos représentants ont également pris part, de concert avec l'International Council for Caring Communities, au suivi du Sommet mondial sur l'information qui s'est tenu à New York en février 2004, à l'occasion duquel ils ont pu rencontrer et écouter le Président du Groupe de travail du Conseil économique et social sur l'informatique, H. F. Bob Jalang, et le Représentant permanent du Kenya auprès de l'ONU, qui a fait un exposé sur la nécessité de renforcer la société de

l'information dans toute l'Afrique. L'organisation a par ailleurs participé à la troisième session de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies qui s'est tenue à Rio du 1^{er} au 4 décembre 2003. Dans le groupe dont elle faisait partie, le groupe sur l'éthique de l'eau potable, il a été largement débattu de l'utilisation de l'eau potable dans les lieux désertiques et arides, en particulier en Afrique, où le désert ne cesse de progresser au nord, et de la pollution de l'eau et de la mauvaise gestion des déchets dans plusieurs grandes villes d'Afrique subsaharienne, dus à l'absence d'eau potable et d'infrastructures sanitaires. Il a été souligné qu'une meilleure compréhension des droits de l'homme, des technologies d'utilisation pratique et un dialogue sur l'éthique seraient bénéfiques aux pays de l'Afrique centrale car ils aideraient leur population à accéder à de l'eau potable.

L'organisation s'est par ailleurs fait représenter par un juge, qui est aussi professeur de droit de l'espace au Brésil, à l'atelier ONU/Brésil sur le droit de l'espace, intitulé « Diffusion et élaboration d'une législation de l'espace aux niveaux international et national : perspective de l'Amérique latine et des Caraïbes », tenu à Rio de Janeiro (Brésil) du 22 au 25 novembre 2004. Pendant cet atelier, il a été fait observer que la promulgation d'une législation spatiale nationale constituait l'un des nombreux moyens de contrôler les activités spatiales d'entités non gouvernementales, information que le représentant de l'organisation a communiquée à son université et met à profit de diverses manières.

L'organisation a également pris part à certaines sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts, en assistant surtout aux séances les plus importantes. À la sixième session du Forum, tenue en 2006, elle a ainsi pu applaudir le Ministre ivoirien de l'environnement, des eaux et des forêts, Jacques Andoh Alle, qui a fait un exposé sur l'action que mène son pays pour mieux gérer la forêt ivoirienne et travailler davantage en partenariat avec les ONG à cette fin. À la cinquième session du Forum, tenue en 2005, les participants ont examiné les moyens d'élargir la superficie des forêts et de réduire la pauvreté dans les zones forestières. Il a été indiqué, à cette occasion, que dans certaines parties de l'Afrique du Sud et du Lesotho, l'accès de certaines zones forestières à l'électricité et à l'eau potable était limité et cette information s'est révélée très utile à l'organisation dans la conduite de ses travaux.

Parmi les autres réunions auxquelles les représentants de celle-ci ont pris part à New York figurent les suivantes : la réunion organisée par ONU-Habitat le 21 avril 2004 sur le thème « Instruments de gouvernance urbaine propres à faciliter l'urbanisation durable »; celle qu'il a organisée le 26 avril 2004 sur le thème « Unheard Voices of Women at the 12th Session of the Commission on Sustainable Development »; les réunions relatives au rôle des moyens de substitution à l'énergie nucléaire tenues en décembre 2003 avec le Gouvernement sud-africain (Congrès national africain de l'Afrique du Sud); et la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, tenue au Siège de l'ONU, à New York, du 28 février au 11 mars 2005.

Actuellement membre de la Conférence des organisations non gouvernementales, l'organisation collabore avec le Committee for Spiritual Values and Global Concerns, qui se réunit périodiquement à New York. Elle a notamment parrainé avec lui une manifestation organisée le 6 novembre 2005 à l'occasion du sixième anniversaire de l'ONU, qui était intitulée « L'esprit des Nations Unies :

jalons pour l'avenir ». En mai 2004, elle s'est fait représenter auprès de l'Earth Values Caucus par un de ses experts, qui a participé à l'examen d'importantes questions relatives à l'approvisionnement en eau et à la valeur de la bioéthique. Elle a également participé, par l'intermédiaire d'un représentant, au Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur l'approvisionnement en eau dans le monde et l'application des techniques spatiales à la gestion des ressources en eau, tenu à Graz (Autriche) du 13 au 16 septembre 2004.

Elle a également dépêché deux représentants à la cérémonie de commémoration du génocide rwandais qui s'est tenue au Siège de l'ONU, à New York, en avril 2005, au cours de laquelle des témoins du génocide ont insisté sur la nécessité d'une coopération interculturelle africaine aux fins de la réconciliation. Finalement, elle considère que les programmes de l'ONU et du Conseil économique et social lui ont permis d'améliorer ses activités éducatives et d'être mieux à même d'aider à atteindre plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement.

2. All India Women's Education Fund Association

(Statut consultatif spécial; 1999)

Créée en 1929, l'Association a pour but de promouvoir l'éducation des femmes, l'enseignement ayant été reconnu comme le catalyseur du changement social. En 1932, avec la création du premier Home Science College, Lady Irwin College, elle s'est efforcée de modifier l'éducation des femmes en lui donnant une dimension scientifique. Par l'intermédiaire du Lady Erwin College, elle s'est employée à mettre en œuvre des décisions politiques nationales à Delhi et dans les villages des alentours au moyen d'activités d'éducation, de santé et d'assainissement.

Depuis 1995, soucieuse de faire participer les femmes au développement, elle s'occupe surtout de la problématique des sexes et de l'action sociale d'urgence dans le cadre de ses projets sur le terrain, séminaires et ateliers.

En 1999, elle s'est vu accorder le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social et, en 2003, a pu s'affilier au Réseau régional informel ONU-ONG.

Sur le terrain, l'Association continue à mettre l'accent sur l'alphabétisation, en fournissant notamment un appui aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage; sur la formation professionnelle dans divers domaines (informatique, confection, obstétrique, artisanat, soins esthétiques); sur le développement des capacités (au moyen de formations professionnelles et d'ateliers destinés à développer l'esprit d'entreprise); sur la formation aux meilleures pratiques en matière de santé et de nutrition; sur le développement et la popularisation du recours au microcrédit dans le cadre de groupes d'entraide; sur la plantation de pépinières modèles qui permettent d'améliorer la qualité et la viabilité des pratiques agricoles; et sur l'aide à apporter aux jeunes ayant un talent particulier dans une discipline sportive ou autre.

Par ailleurs, l'Association travaille en réseau avec d'autres ONG; participe à des réunions de travail avec des entités gouvernementales; et intervient systématiquement auprès d'entreprises et d'organismes bilatéraux pour qu'ils

appuient des projets et s'acquittent des responsabilités qui leur incombent en matière de développement durable.

Au cours de la période 2004-2005, elle a célébré son soixante-dixième anniversaire et consacré ses programmes spéciaux annuels à cet événement.

Rapport d'activité de l'Association pour la période 2003-2006 en ce qui concerne en particulier son appui à l'action de l'ONU

2003-2006

Activités menées au niveau international

2003

- L'Association a assisté au débat de haut niveau que le Conseil économique et social a tenu à Genève, à l'occasion duquel un documentaire sur ses activités a été projeté.
- En tant que membre fondateur de l'India Alliance for Child Rights (Alliance indienne pour les droits de l'enfant), elle a présenté la réponse des ONG au rapport sur les droits de l'enfant que le Gouvernement indien a soumis au Comité des droits de l'enfant à Genève.
- Elle a été désignée coordonnatrice régionale pour l'Inde du Réseau régional informel ONU-ONG par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.
- Elle a assisté aux manifestations qui ont marqué la Journée internationale des personnes handicapées à Genève; à l'Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales qui s'est tenue sur le thème « Gouvernance mondiale sans exclusion : problèmes et possibilités pour les organisations non gouvernementales travaillant en association avec l'ONU »; et au Sommet mondial sur la société de l'information.
- Elle a également fait un exposé sur la situation des céréales en Inde et les herbes médicinales à Pretoria, sur les herbes médicinales à Colombo, et enfin sur les technologies appropriées d'approvisionnement en eau à Manille.

2004

- Membre de la Conférence des organisations non gouvernementales.
- Discours prononcé à Laos à l'occasion de la Journée internationale de la femme, dans le cadre des manifestations organisées par l'ONU.
- Exposé sur la situation des femmes indiennes à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme.
- Participation à la Conférence sur l'intégration de perspectives sexospécifiques et les objectifs du Millénaire pour le développement tenue à Islamabad.
- Participation aux consultations « Au-delà de Beijing » relatives aux petites filles, tenues à Lalitpur (Népal). Exposé des conclusions de l'Inde.

- M^{me} Conchita Poncini, Présidente du Forum ONG-Commission de la condition de la femme, tenu à Genève, a remercié publiquement le représentant de l'Association d'avoir coordonné efficacement l'organisation du Forum.

2005

Nomination de l'Association en tant que l'un des quatre rapporteurs de la réunion du Réseau régional informel ONU-ONG à Tunis.

2006

Exposé à la Table ronde de Beijing et lancement de la Conférence Réseau régional informel ONU-ONG/Asie-Pacifique, qui a porté sur le thème « Création, aux niveaux national et international, d'un environnement propice au plein-emploi et à l'emploi productif pour tous et ses répercussions sur le développement durable ».

2003-2006

Activités menées au niveau national

2003

- Visite d'un conseiller principal interrégional en matière de gouvernance et de formation à l'administration publique du Département des affaires économiques et sociales et coordonnateur de projets pour le Réseau régional informel ONU-ONG, qui avait pour but d'aider les ONG à s'associer davantage aux travaux du Conseil économique et social visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Inde. Visite sur le site du projet rural de l'Association, à Daboda (dans l'État d'Haryana), et rencontre avec les ONG organisée conjointement par UNIFEM et l'Association.
- L'Association a créé le prix Nina Sibal, pour les ONG œuvrant en faveur des personnes handicapées, et le prix Stree Shakti, pour les personnes œuvrant en faveur de l'autonomisation économique des femmes par le biais de l'éducation.
- Accueil d'un séminaire de trois jours intitulé : « Établir des partenariats pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ».
- Six réunions régionales coordonnées avec l'aide de partenaires de réseaux à Amritsar, Bhuvaneshwar, Guwahati, Kolkata, Trivandrum et Coimbatore, qui portaient sur les thèmes : « Un obstacle au développement : la situation de la petite fille » et « Le mariage des enfants à Kerala » et sur les groupes d'entraide.
- Atelier de Bhopal sur l'autonomisation des femmes et la promotion des groupes d'entraide.
- Pour marquer la Journée de la petite fille de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Association a accueilli une réunion-débat sur le thème : « L'enfance de la petite fille : porte ouverte au développement ou aux privations ».

- L'Association s'est fait représenter à la Conférence régionale pour l'Asie du Sud tenue sur le thème : « L'éducation : le droit de chaque fille et de chaque garçon ».

Travaux sur le terrain

- Adoption de trois villages dans l'État d'Haryana pour y favoriser un développement holistique. Initiation à l'informatique, à la confection de vêtements et à la broderie.
- Initiation des enfants des écoles primaires publiques à l'informatique.

2004

- Publication de la deuxième édition révisée de l'annuaire des organisations non gouvernementales, intitulé « Sur un terrain d'entente », en hindi et en anglais.
- Exposé sur les groupes d'entraide et le microcrédit fait devant le Comité parlementaire permanent du Ministère des ressources humaines et du développement.

Travaux sur le terrain

- Poursuite de l'aide au développement des villages (création de groupes d'entraide, de clubs de jeunes, d'antennes médicales et ophtalmologiques, d'ateliers sur la nutrition, de cours d'initiation à la conservation des ressources en eau et à l'assainissement et de programmes d'alphabétisation, de sensibilisation juridique et de nutrition).
- Programme de formation informatique à Laxmi Nagar (district de New Delhi).
- Formation à l'informatique des élèves d'écoles publiques.

2005

- Organisation d'une table ronde parallèlement à la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, pour célébrer la Journée de la femme.
- Admission à recevoir une formation à la cartographie rurale et urbaine des questions relatives aux enfants (grâce au parrainage de l'UNICEF).
- Célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Association (séminaires/ateliers nationaux de deux jours sur les OMD et exposition sur les sciences et techniques permettant d'alléger des tâches ménagères).
- Participation à la manifestation organisée à l'occasion de la présentation du rapport sur le Projet objectifs du Millénaire par le professeur Jeffrey D. Sachs.

Travaux sur le terrain

- Formation à l'informatique, à la confection de vêtements, à la broderie et à la plantation d'arbres dans les villages.
- Formation à l'informatique, aux soins esthétiques et à l'autodéfense et ateliers de nutrition à New Delhi.

2006

- Exposé sur le projet de loi relatif au mariage des enfants devant le Comité parlementaire permanent.
- Journée de l'Association sud-asiatique de coopération régionale de défense consacrée aux filles, sur le thème « Dignité des filles : mettre un terme au mariage des enfants en Inde », organisée par une organisation partenaire, India Alliance for Child Rights.
- Mobilisation contre la violence au foyer.
- Médias éducatifs : « Rôle stratégique dans le développement du jeune enfant ».
- Participation à une réunion de réflexion en vue de l'élaboration du onzième plan quinquennal de la Commission de planification.

Travaux sur le terrain

- Cours de broderie et de couture à Pataudi, Daboda et Tirpari.
- Cours d'informatique, formation à la nutrition et à la défense civile, cours de soins esthétiques à Delhi.
- Plantation de pépinières modèles et autonomisation économique dans les zones rurales au moyen d'un projet appuyé par la FAO.

3. Association internationale pour la liberté religieuse**Partie I****(Statut consultatif général; 1995)****Introduction****i) Buts et objectifs de l'organisation**

Au cours de la période 1998-2002, l'Association internationale pour la liberté religieuse, association de défenseurs libéraux de la liberté religieuse plus que centenaire, a poursuivi ses travaux conformément à son plan stratégique pour la période 2001-2007, dans lequel, s'appuyant sur l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, elle s'est fixée pour objectif de collaborer avec des groupes de traditions ou de convictions religieuses différentes partageant généralement ses valeurs libérales pour empêcher que les États ou des institutions nationales n'exercent une discrimination agressive pour des raisons de religion ou de conviction – et protéger ainsi les communautés victimes de persécutions ou de discrimination religieuse – et pour favoriser l'entente et le respect mutuels et l'harmonie – ou, à tout le moins, la tolérance – entre les communautés et les personnes ayant des religions ou des convictions différentes. Les programmes qu'elle a mis en œuvre en conséquence visent notamment à assurer une éducation dans le domaine des droits de l'homme dans les pays où sévit l'intolérance religieuse; à aider de jeunes adultes à exercer des responsabilités au sein de leur collectivité et à élaborer des documents directifs sur la responsabilisation au sein des groupes religieux.

À la fin de 2006, l'association comptait 12 antennes nationales (nombre en augmentation par rapport à la période 1998-2002) et 66 groupes membres actifs (nombre en diminution par rapport à la même période) et environ 1 500 membres individuels dans les 12 pays concernés (nombre stable). Ses activités ont été coordonnées par ses quatre bureaux régionaux principaux – installés en Asie du Sud, au Japon, en Europe (Budapest) et aux Philippines –, qui sont administrés par un secrétariat sis à Oxford (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Leur financement a continué d'être assuré par les groupes affiliés à l'association, ainsi que par une subvention du Gouvernement néerlandais pour un projet triennal et par divers fonds destinés à permettre de mener à bien un projet financé par la Fondation Rockefeller, mis en chantier au cours de la période couverte par le rapport précédent.

ii) Changements ayant influé sur le champ d'action, les orientations ou les programmes de l'association

Aucun changement.

Partie II
Contribution aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres activités organisées sous l'égide de l'ONU

L'association a continué de s'intéresser essentiellement à la question de la liberté de religion ou de conviction et à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Représentée aux cinquante-neuvième et soixantième sessions de la Commission des droits de l'homme, en 2003 et 2004, elle a, à ces deux occasions, en sa qualité de Secrétaire du Comité des organisations non gouvernementales sur la liberté de religion ou de conviction, organisé avec le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, Abdelfattah Amor, des auditions auxquelles un grand nombre de personnes ont participé et dont elle a établi et largement diffusé les comptes rendus. Elle a aussi participé à la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, pendant laquelle elle a organisé une audition avec M^{me} Asma Jahangir, Rapporteuse spéciale. À ces trois sessions, elle a rédigé ou contribué à rédiger et présenté des déclarations orales conjointes avec une douzaine d'autres ONG. À l'une des sessions tenues par le Conseil des droits de l'homme en 2006, elle a rédigé une déclaration écrite mettant l'accent sur l'importance du rôle du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, à laquelle 20 autres signataires se sont associés.

Le Congrès mondial quadriennal de l'association, qui s'est tenu à Taiwan (Province de Chine), a réuni plus de 300 représentants de 12 groupes affiliés. L'association a en outre participé au Parlement des religions du monde qui s'est tenu en 2004 à Barcelone (Espagne) et à l'occasion duquel une exposition sur des situations mondiales de liberté religieuse a été organisée, et y a fait deux exposés.

ii) Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées de l'ONU, sur le terrain et au Siège

En 2003, le représentant de l'association a établi une traduction officieuse d'un texte de 30 pages et le récapitulatif d'une étude de 80 pages établie par la Rapporteuse spéciale sur la condition de la femme concernant la religion et la culture (en l'absence de traduction officielle de ces textes, cette traduction officieuse et le récapitulatif continuent d'être cités; ils l'ont été dernièrement encore à la quatrième session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2007). Le représentant de l'association a par ailleurs participé, avec d'autres ONG, à de nombreuses consultations au sujet de la conception et de la création du Conseil des droits de l'homme. L'association elle-même a fourni au centre d'information du Palais Wilson à Genève des documents d'information (cassettes vidéo et textes) concernant le nouveau Programme d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Elle a également fait partie des ONG qui ont fourni des documents d'information et des observations : a) à l'occasion des préparatifs et de la tenue du Sommet mondial sur la société d'information; et b) aux fins de l'établissement de l'exposé que le Groupe de haut niveau sur l'alliance des civilisations a fait devant les ONG à Genève en 2006; elle a souligné, à ces deux occasions, qu'il fallait que toutes les instances religieuses soient associées à l'action de la société civile.

iii) Initiatives à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'association contribue indirectement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); ses buts sont largement en accord avec le développement socioéconomique mais, depuis 2001, elle s'emploie principalement à faire connaître l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, par là-même, à changer les mentalités qui font obstacle à la stabilité et à l'harmonie sociales, indispensables à la réalisation des OMD.

En ce qui concerne le deuxième OMD (Enseignement primaire pour tous), au cours de la période 2003-2005, l'association a suivi les recommandations de la Conférence consultative internationale sur l'enseignement scolaire en matière de liberté de religion ou de conviction, de tolérance et de non-discrimination que l'ONU a tenue à Madrid en 2002 et elle a tenu des consultations en Afrique du Sud en janvier 2004 et au Costa Rica en novembre 2004 (après avoir tenu des réunions analogues en Suisse et en Inde en 2002).

S'agissant du troisième OMD, relatif à l'égalité des sexes, comme elle l'a déjà signalé, l'association s'intéresse à la condition de la femme sous l'angle de la religion et de la culture; les analyses qu'elle a fournies sur la question sont largement utilisées à de nombreux niveaux et sur plusieurs continents.

Pour ce qui est du huitième OMD, qui concerne notamment le Partenariat mondial pour le développement, l'association siège depuis 2003 au Conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et prend part aux réunions ordinaires du Conseil à New York, Genève et Vienne, où l'accent est placé sur la coopération multidisciplinaire et concrète des ONG entre elles et avec tous les organismes des Nations Unies, nécessaire en particulier pour promouvoir la réalisation des OMD.

iv) Activités à l'appui de l'application des instruments internationaux

Le principal projet de l'association, qui est exécuté en collaboration avec l'ONG new-yorkaise People's Decade for Human Rights Education et financé par le Ministère néerlandais des affaires étrangères (à hauteur de 220 000 euros sur 3 ans), a pour objet d'élaborer et de diffuser dans plusieurs pays des modules de formation aux droits de l'homme liés à la liberté religieuse. Les deux organisations ont en effet constaté qu'il n'y avait pas suffisamment d'outils pédagogiques appropriés, respectueux des cultures et faciles à utiliser, pour faire connaître au public l'existence et la teneur de la « Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction » adoptée par l'ONU en 1981. Elles ont donc entrepris d'établir une documentation audiovisuelle et écrite moderne et fondée sur l'expérience, qui puisse susciter le débat sur la liberté religieuse dans l'optique des droits de l'homme. L'association a distribué cette documentation (quatre documentaires vidéo et un manuel, assortis de questionnaires, etc.) dans le cadre de programmes mis en œuvre par ses services et des réseaux d'organisations affiliés au Bangladesh, en Inde et aux Philippines, et dans le cadre de son programme de formation des jeunes adultes à l'encadrement.

La mise en œuvre de ce dernier programme s'est poursuivie, sous la forme de stages organisés par le secrétariat et de séminaires organisés par les bureaux régionaux aux Philippines en 2003, et aux Philippines, en Inde, en Hongrie, et au Japon et aux États-Unis d'Amérique en 2004. Jusqu'à la fin de 2003, l'association a établi une synthèse de la situation mondiale en matière de liberté religieuse sous forme de rapports succincts sur les régions touchées par l'intolérance, qu'elle affichait tous les trois mois sur son site Web.

Enfin, le document final d'un projet financé par la Fondation Rockefeller (rebaptisé « Affirmation de la liberté religieuse et responsabilité ») a été imprimé et distribué par l'intermédiaire de ses réseaux. Il vise à établir un consensus parmi les groupes religieux sur le traitement de leurs propres membres, voire un code éthique sur la question. Il devrait contribuer à faire progresser la réalisation des objectifs visés dans la « Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction ».

4. International Social Service (ISS)

(Statut consultatif spécial accordé en 1947)

I. Introduction**i) Buts et objectifs**

Fondé en 1924, International Social Service (ISS) est une organisation non gouvernementale internationale qui se consacre à aider les individus et les familles ayant des problèmes personnels ou sociaux résultant des migrations et mouvements internationaux. Ces 19 services nationaux et bureaux affiliés et correspondants dans plus de 140 pays facilitent les communications entre les services sociaux pour résoudre ces problèmes. L'ISS fournit une aide sans discrimination politique, raciale, religieuse ou nationale.

ii) **Changements au cours de la période à l'examen**

De 2003 à 2006, un service et un bureau affilié ont quitté l'organisation : Argentine et la Finlande. Des nouveaux services ont été créés, à savoir en Belgique et aux Philippines.

De nouvelles sources de financement ont été obtenues par l'intermédiaire de projets internationaux relatifs à la protection des enfants sans soins parentaux, fonds provenant en particulier de l'UNICEF.

II. **Contribution de l'Organisation aux travaux de l'ONU**

i) **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou importantes conférences et autres réunions des Nations Unies**

Conseil économique et social

- Réunion du Conseil économique et social en 2003 et 2005.
- Sessions annuelles ordinaires au cours de la période 2003-2006 de
 - La Commission du développement social;
 - La Commission de la condition de la femme;
 - Comité des organisations non gouvernementales;
 - La conférence annuelle des organisations non gouvernementales du Département de l'information.
- Examen décennal de la mise en œuvre de la Conférence et du Programme d'action de Copenhague et du _____ de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale en février 2003.
- Conférence Beijing+10, quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme – février 2005.
- Réunions de haut niveau sur le sida, juin 2005 et juin 2006.
- Auditions officielles d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé données par l'Assemblée générale en juin 2005.
- Audiences informelles de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé, en juin 2005.
- Audiences informelles de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organismes de la société civile et le secteur privé sur l'immigration internationale et le développement en juin 2006.
- Dialogue de haut niveau sur l'immigration internationale et le développement, en septembre 2006.

De 2002 à 2006, M^{me} Rosalind Harris, représentante de l'ISS auprès de l'Organisation des Nations Unies, a présidé l'Alliance des organisations non gouvernementales sur la prévention du crime et la justice pénale. Ce comité a joué

un rôle actif dans les préparatifs des réunions auxiliaires des organisations non gouvernementales du onzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale tenu à Bangkok en avril 2005. Ceux-ci ont inclus des sessions sur la traite des femmes et des enfants.

HCR

- HCR EXCOM, septembre 2003.
- Session de la formation à l'attention des organisations non gouvernementales concernant l'aide fournie par le HCR aux pays touchés par le tsunami du 26 décembre 2004, 10 février 2005.
- Table de ronde du HCR sur les enfants séparés, tenue à Toronto le 7 novembre 2005. M^{me} Aggie Casselman, Directrice de ISS Canada, a présenté un exposé intitulé « Return Considerations: Best Practices » (Considérations relatives au retour des meilleures pratiques).

UNICEF

- Table ronde intitulée « Défis relatifs aux réformes des systèmes de protection de l'enfance au sein de la CEE et de la CIS, Genève, 26 et 27 octobre 2005.
- Consultation régionale Asie de l'Est et Pacifique de l'UNICEF sur la violence contre les enfants, Bangkok (Thaïlande), 14-16 juin 2005. M^{me} Marie Connolly, assistante sociale en chef du Service pour l'enfance, la jeunesse et la famille de Nouvelle-Zélande et Directrice du Bureau affilié du ISS en Nouvelle-Zélande, a pris part à cette réunion.
- Atelier sur les services sociaux et la protection de l'enfance, organisé à Yangon (Myanmar) par le Ministère de la protection sociale, du secours et de la réinstallation, Myanmar, UNICEF, 8-10 novembre 2005. Un exposé a été présenté par Vincent Faber, Secrétaire général.

Commission des droits de l'homme

- Le Centre de référence international sur les droits des enfants privés de leur famille (ISS/IRC), dont le fonctionnement est assuré par ISS, a pris régulièrement part aux sessions du Comité sur les droits de l'enfant.
- M. Sylvain Vité, Coordonnateur adjoint de ISS/IRC, a pris part à la Commission des droits de l'homme (session sur les activités des organisations non gouvernementales) en avril 2005. À cette occasion, l'UNICEF/ISS a lancé un appel en faveur de l'adoption des directives de l'Organisation des Nations Unies sur la protection des enfants sans soins parentaux, qui ont été présentées au cours de la session plénière de la Commission.

UNESCO

- L'ISS de l'Afrique du Sud a pris part à un atelier de l'UNESCO sur le trafic transfrontière en Afrique, tenu à Pretoria le 22 novembre 2005.

5. Comité des États-Unis pour UNIFEM

(Statut consultatif spécial; 1999)

Partie I

Créé en 1983, le Comité des États-Unis d'Amérique pour UNIFEM, qui est l'un des 16 comités nationaux pour UNIFEM, s'emploie à sensibiliser l'opinion publique aux travaux d'UNIFEM et à élargir l'appui financier dans le pays en sa faveur. Ses buts et objectifs restent ceux décrits dans le document de 1997 mais il a connu d'importants changements comme suite au renouvellement complet de sa direction en juin 1999. Un processus progressif et difficile de restructuration, destiné à moderniser et à professionnaliser son mode de gestion, y a été engagé. En 2001, il a adopté les statuts révisés qui régissent désormais son fonctionnement; en janvier 2002, il a établi un document sur ses politiques et procédures et, en 2003, le nombre des membres de son Conseil national d'administration avait été ramené comme prévu à 24 et il était doté d'un plan d'action. Ses travaux sont menés par son Conseil national d'administration, qui est secondé dans sa tâche par ses antennes locales et son Comité consultatif des dirigeants nationaux. Grâce aux moyens techniques modernes et avec l'aide d'un concepteur graphique talentueux et d'une entreprise d'imprimerie, ses publications sont devenues comparables à celles d'autres organismes professionnels et lui permettent d'élargir considérablement son audience. Le nombre de ses membres augmente progressivement; il a maintenant des antennes très solides en Californie, en Floride, en Géorgie, dans l'Illinois, dans l'État de New York et à Washington et il compte de nouveaux membres dans le Connecticut, où une nouvelle antenne est en cours de création. Ses listes de diffusion comprennent les noms de plus de 3 000 personnes, auxquelles il envoie ses magazines trimestriels et adresse périodiquement des informations à jour par courriel sur UNIFEM et l'ONU en général. Il dispose en outre désormais d'un site Web professionnel qui a été entièrement modernisé en 2006. Conformément à son accord d'accréditation avec UNIFEM, son financement est assuré par les cotisations de ses membres et par les fonds qu'il est autorisé à prélever sur ceux qu'il recueille pour le compte d'UNIFEM à l'occasion de manifestations publiques ou que des particuliers versent à UNIFEM à titre privé. Selon l'accord entre UNIFEM et tous les comités nationaux, parachevé en septembre 2002, il est tenu de lever des fonds d'un minimum de 50 000 dollars par an pour le compte d'UNIFEM et doit fournir à son directeur exécutif un rapport annuel sur son projet de budget, un exemplaire de ses comptes vérifiés, la description de ses activités et la liste de ses dirigeants et des membres de son conseil d'administration pour l'année à venir. Autre changement important, à l'initiative de son président, il a resserré ses relations de travail avec les 15 autres comités nationaux pour UNIFEM et a constitué avec eux une coalition mondiale visant à rationaliser l'action menée par les comités nationaux auprès des gouvernements et de la société civile, à accroître les contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et à

étudier les moyens d'accroître la collaboration des comités. En outre, il a maintenu ses alliances, ou crée des alliances, avec des organisations des États-Unis telles que le National Council of Women's Organizations, le United Nations Association Council of Organizations, Women Impacting Public Policy et d'autres ONG dotées du statut consultatif, ce qui lui a permis d'accroître son efficacité.

Partie II

Le Comité continue de financer des projets d'UNIFEM favorisant l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles; informe les élus au sujet des questions féminines et sollicite leur appui aux programmes d'UNIFEM; promeut les manifestations et les campagnes destinées à faire connaître les questions relatives aux droits de l'homme qui concernent les femmes; lève des fonds pour le compte d'UNIFEM en organisant des manifestations publiques d'appui et en sollicitant des contributions privées; et appelle l'attention de ses membres sur les questions cruciales pour la promotion des femmes et sur les possibilités d'action (ce qu'il a fait par exemple en présentant une fiche récapitulative détaillée des objectifs du Millénaire pour le développement lors d'une manifestation spéciale à Washington puis en l'adressant à tous ceux qui figurent sur sa liste de diffusion). Il a également adressé des communiqués de presse sur la réforme de l'ONU aux membres et à d'autres particuliers et entités pour bien les informer. Sa collaboration avec les autres ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social s'effectue dans le cadre des comités des ONG sur la condition de la femme, sur UNIFEM et sur les migrations, du Conseil des organisations de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies, des conférences annuelles du Département de l'information et des réunions de la Commission de la condition de la femme. Il a pris part à des conférences des Nations Unies en qualité d'observateur et aux manifestations parallèles en qualité de participant afin de mieux comprendre l'activité de l'ONU et d'établir des relations de travail avec d'autres ONG. Il invite tous les ans 200 personnes à déjeuner au Siège de l'ONU pendant les sessions de la Commission de la condition de la femme. Il a en outre présenté des déclarations écrites à la Commission (notamment la déclaration parue sous la cote E/CN.6/2006/NGO/25) ou cosigné celles présentées par d'autres ONG.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les représentants du Comité ont pris part aux sessions ci-après de la Commission de la condition de la femme : la quarante-septième session, tenue du 3 au 14 mars 2003, qui était axée sur : 1) la participation des femmes et leur accès aux médias; et 2) les droits fondamentaux des femmes et l'élimination de toutes les formes de violence contre elles et contre les filles; la quarante-huitième session, tenue du 1^{er} au 12 mars 2004, qui était axée sur : 1) le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes; et 2) la participation des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits; la quarante-neuvième session, tenue du 28 février au 11 mars 2005, qui était axée sur : 1) l'examen de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale; et 2) les obstacles actuels à la promotion et à l'autonomisation des femmes et des filles et les stratégies prospectives d'action dans ces domaines; la cinquantième session, tenue du 27 février au 10 mars 2006,

qui était axée sur : 1) le renforcement de la participation des femmes au développement et l'instauration d'un environnement propice à la réalisation de l'égalité des sexes et à la promotion de la femme, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail; et 2) la participation des femmes et des hommes dans des conditions d'égalité à la prise des décisions à tous les niveaux.

Au cours de cette même période, des représentants du Comité ont assisté aux conférences annuelles ci-après du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales : la cinquante-sixième Conférence, tenue du 8 au 10 septembre 2003, qui était intitulée « Sécurité et dignité humaines : concrétiser la promesse de l'ONU »; la cinquante-septième Conférence, tenue du 8 au 10 septembre 2004, qui était intitulée « Objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile entre en action »; la cinquante-huitième Conférence, tenue du 7 au 9 septembre 2005, qui était intitulée « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau »; et la cinquante-neuvième Conférence, tenue du 6 au 8 septembre 2006, qui était intitulée « Une entreprise de longue haleine : la création de partenariats efficaces en faveur de la sécurité humaine et du développement durable ».

Pour ce qui est de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les représentants du Comité continuent de contacter de hauts responsables politiques à Washington pour encourager les États-Unis à la signer.

Le Comité des États-Unis pour UNIFEM demeure déterminé à appuyer UNIFEM et à faire progresser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier, mais non exclusivement, de l'objectif n° 3 concernant l'élimination des disparités entre les sexes.